

Sous la direction de
JEAN BAZANTAY
et YAYOI NAKAMURA-DELLOYE

LE SUJET
ET LA
SUBJEC-
TIVITÉ
AU JAPON

Approches linguistique,
littéraire et philosophique

LA CITÉ ———
— DES LETTRES

ARMAND COLIN

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70% de nos livres en France et 25% en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2025

Armand Colin est une marque de
Dunod Editeur 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-200-64214-3

Sommaire

Remerciements	5
Présentation	7

I CONCEPTS ET NOTIONS

1. La notion de subjectivité en linguistique du point de vue de la langue japonaise <i>Jean Bazantay, Yayoi Nakamura-Delloye</i>	15
2. Problématiques de la subjectivité en littérature japonaise <i>Makiko Andro-Ueda, Yannick Maufroid, Aki Yoshida</i>	33
3. Le « sujet » et la « subjectivité » dans la philosophie japonaise moderne <i>Takako Saitō</i>	61

II PRÉSENTATION DE TRAVAUX DE SPÉCIALISTES

4. Politesse et expressions de l'attention à l'autre <i>Masaki Yamaoka</i>	93
5. Les mots démonstratifs du japonais revisités <i>Satoshi Kinsui</i>	139
6. <i>Junsui keiken</i> [L'expérience pure] <i>Nishida Kitarō (1911)</i>	167

7. L'expression de la subjectivité dans la littérature japonaise ancienne 181
Le sujet comme lieu de résonance et sa relation au monde
 Sumie Terada

III

TRAVAUX ORIGINAUX

8. Le japonais est-il une langue subjective ? 219
Yayoi Nakamura-Delloye
9. Les jeux du « je » en japonais : Parler de soi en utilisant son prénom 247
Jean Bazantay
10. Quand le rêve transforme le sujet moderne 271
Le récit de rêve dans le roman personnel et la question de la subjectivité, à partir d'Errances dans la nuit (Shiga Naoya) et de L'Aiguillon de la mort (Shimao Toshio)
 Yannick Maufroid
11. Poésies versifiées modernes 295
Notes sur la structuration de l'imaginaire
 Makiko Andro-Ueda
12. À qui appartient cette voix ? 325
Analyse de la voix narrative dans le roman Les Bébés de la consigne automatique à la lumière de la notion de discours indirect libre
 Aki Yoshida
13. *Kūki* (空気) ou « l'air » 345
Un essai pour une recherche néo-phénoménologique de la subjectivité
 Yukiko Kuwayama
- Présentation des contributeurs 361

Remerciements

Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif, soutenu par de nombreuses personnes, auxquelles nous exprimons notre sincère gratitude. Nous souhaitons tout d'abord remercier les contributeurs de ce volume pour leurs articles, ainsi que Kinsui Satoshi (The Open University of Japan) et Yamaoka Masaki (Université Sōka) qui ont accepté de nous confier leurs manuscrits. Nos remerciements vont également aux Éditions Dunod – Armand Colin, qui nous ont accordé leur confiance dans cette aventure éditoriale.

Nous tenons également à adresser toute notre reconnaissance à Christine Lamarre (Inalco), Laurence Labrune (Université Bordeaux-Montaigne), Anne Bayard-Sakai (Inalco) et Françoise Dastur pour leurs précieux conseils et leurs relectures attentives de ces articles.

Nos remerciements vont également à Mathis Chatillon pour son travail rigoureux de secrétariat éditorial.

Enfin, nous n'oublions pas l'Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE/UMR 8043), dont le soutien a été essentiel à la réalisation de ce projet.

Jean Bazantay, Yayoi Nakamura-Delloye
Paris, février 2025

Présentation

Dans la conversation courante, qualifier un jugement de « subjectif » suscite généralement une certaine défiance à son encontre. Il s'agirait d'une vision propre à son locuteur, fortement influencée par ses émotions, ses préférences personnelles et ses expériences individuelles, par opposition à un discours objectif, neutre et fiable. Laissant de côté cet emploi commun, ce volume s'appuie sur une définition plus générale et originelle du concept.

Dans son ouvrage *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (1926), André Lalande définit la « subjectivité » comme le « caractère de ce qui est subjectif », puis « subjectif » comme « qui appartient à un sujet ». Ainsi formulé, ce concept de subjectivité est évidemment très vaste, mais on se limite ici aux aspects langagiers de la subjectivité dans la langue japonaise à travers l'observation de faits de langue. Propre au sujet et intrinsèquement liée à son expérience personnelle, la langue est en effet l'un des lieux de manifestation de la subjectivité.

Ce concept est également transdisciplinaire. En linguistique, la question de la subjectivité constitue l'un des sujets majeurs qui intéresse un grand nombre de chercheurs, particulièrement ces dernières années. Comme le rappelle le linguiste britannique Lyons dans son article *Deixis and subjectivity: loquor, ergo sum?* (1982), « dans leur structure et leur mode d'opération normal, les langues fournissent au locuteur les moyens d'expression de lui-même ou de ses attitudes et croyances ». Les linguistes cherchent à éclaircir les moyens et les espaces de l'expression du sujet offerts par la langue. Les littéraires s'intéressent pour leur part aux différentes subjectivités présentes

dans les œuvres littéraires : subjectivités de l'auteur, du narrateur, des protagonistes, ou encore du lecteur. Ces diverses subjectivités et leur développement dans une œuvre sont souvent explorés à travers les questions de points de vue et de voix narratives. Du point de vue philosophique, les réflexions peuvent être menées sur la représentation linguistique du ou des concepts de subjectivité dans différentes cultures, ou sur le rapport entre l'expérience et l'activité de représentation linguistique.

Le présent ouvrage est le fruit des travaux de chercheurs du groupe « Langue et subjectivité » de l'Institut Français de Recherches sur l'Asie de l'Est (IFRAE/UMR 8043), co-animé par Jean Bazantay et Yayoi Nakamura-Delloye durant le quinquennal 2019-2023. Dans une approche transdisciplinaire (linguistique, philosophie et littérature), les membres de ce groupe s'étaient donné pour objectif d'investiguer et d'analyser les spécificités du concept de subjectivité dans les langues représentées au sein de l'IFRAE à travers ses formes et ses réalisations linguistiques. Dans une approche contrastive avec le français, il s'agissait de mettre en évidence certaines spécificités des manifestations linguistiques de la subjectivité dans les langues et cultures d'Asie de l'Est. Au-delà des différentes approches méthodologiques propres aux disciplines concernées, l'ancrage de la réflexion sur les faits de langue a permis aux chercheurs de différentes disciplines de trouver un terrain de rencontre et de dialogue sur cette thématique commune. Si les travaux ont rassemblé majoritairement des chercheurs japonisants, la participation plus ponctuelle de spécialistes du chinois, du coréen ou du vietnamien lors des Journées d'études a permis d'enrichir la réflexion et de démontrer la pertinence d'une approche aréale sur cette question de la subjectivité.

Cet ouvrage se compose de trois parties. La première, intitulée « Concepts et notions », est composée de trois chapitres précisant le concept de subjectivité en linguistique (chapitre 1), littérature (chapitre 2) et philosophie (chapitre 3) et présentant un tour d'horizon des thématiques spécifiques à cette notion dans les trois disciplines du point de vue de la langue japonaise. Par des synthèses accessibles à des non-spécialistes, cette partie

a pour ambition d'offrir un cadrage théorique pouvant servir de référence à de futurs travaux sur la question.

La deuxième partie, intitulée « Regards de chercheurs japonais », est dédiée à la présentation de quelques travaux plus spécifiques de chercheurs japonais de renom sur la question. L'intitulé « Politesse et expressions de l'attention à l'autre » est la traduction commentée d'une conférence donnée par Masaki Yamaoka. Dans l'approche de la politesse linguistique telle qu'elle a été définie en pragmatique, Yamaoka s'intéresse à certaines manifestations de la subjectivité du locuteur lors des interactions verbales qu'il nomme « Expressions de l'attention à l'autre ». Le chapitre 5 intitulé « Réexamen des mots démonstratifs japonais » est une réflexion sur le fonctionnement du système des déictiques démonstratifs japonais proposée par le linguiste Satoshi Kinsui. En philosophie, la subjectivité est souvent explorée en relation avec la conscience et l'expérience personnelle et, pour approfondir la réflexion dans cette voie, le chapitre 6 propose la traduction d'un passage d'un chapitre célèbre de l'ouvrage du philosophe japonais Nishida Kitaro *zen no kenkyū* [Recherches sur le Zen] définissant la notion d'expérience pure (*junsui keiken*). Enfin, le chapitre 7 intitulé « Logique de résonance : subjectivité dans la littérature japonaise » – autour de textes anciens –, écrit par Sumie Terada, est une réflexion sur le fonctionnement de la subjectivité dans la littérature japonaise classique.

La troisième partie, intitulée « Travaux originaux », est consacrée à la présentation de quelques recherches originales des membres du groupe. Ces travaux constituent quelques illustrations de la manière dont cette notion peut être exploitée par des chercheurs dans les trois disciplines. Dans le chapitre 8, intitulé « Le japonais est-il une langue subjective ? », Yayoi Nakamura-Delloye aborde deux modes, subjectif et objectif, d'interprétation du procès en s'appuyant sur les travaux d'Ikegami pour examiner ensuite deux formes linguistiques utilisées en japonais pour représenter l'interprétation subjective du procès par le sujet parlant : les unités appelées « prédicats subjectifs » et les structures passives.

Le chapitre 9, « Les jeux du “je” en japonais : Parler de soi en utilisant son prénom », traite de la subjectivité dans la langue japonaise à travers la question des appellatifs de la personne. Dans celui-ci, Jean Bazantay analyse l'emploi par un sujet de son prénom pour se désigner lui-même en japonais, ce qui s'apparente à une forme de discours à la troisième personne.

Ces deux travaux linguistiques sont suivis de trois contributions s'intéressant à la littérature japonaise. Au chapitre 10, Yannick Maufroid explore la question du sujet dans la littérature moderne à travers une approche par le récit de rêves dans *Errances dans la nuit* de Shiga Naoya et *L'Aiguillon de la mort* de Shimao Toshio. Au chapitre 11, Makiko Andro-Ueda analyse la subjectivité dans la poésie versifiée moderne. Dans le chapitre 12, Aki Yoshida explore le fonctionnement et les effets du discours indirect libre dans le roman *Les Bébés de la consigne automatique* de Murakami Ryū.

Enfin, dans le treizième et dernier chapitre intitulé « Kūki (空気) : un essai de recherche du sujet dans l'expérience de “l'air” » la philosophe Yukiko Kuwayama s'intéresse à l'expression idiomatique *kūki o yomu* (litt. « lire l'air ») qu'elle envisage comme une forme de manifestation de la subjectivité de celui qui l'expérimente.

Cet ouvrage s'adresse en premier lieu aux japonisants, collègues enseignants, étudiants ou autres, qui souhaiteraient disposer d'éléments théoriques pour mieux comprendre la notion de subjectivité et ses spécificités dans la langue japonaise. Ce souci de diffusion se traduit par les synthèses théoriques proposées dans la première partie, la présentation de travaux significatifs, un travail de traduction de la terminologie spécialisée et une bibliographie fournie, qui pourront faire gagner un temps précieux aux étudiants ou aux chercheurs qui souhaiteraient s'intéresser à la question. Nous espérons qu'il pourra également intéresser un lectorat plus large de linguistes, littéraires ou philosophes non-japonisants, curieux du japonais et intéressés par

ces questions. Nous avons pensé à eux en privilégiant la transcription alphabétique suivant le système hepburn modifié¹ et en traduisant fidèlement tous les termes japonais.

Nous espérons que la lecture de cet ouvrage apportera aux lecteurs des éléments de réflexion sur la subjectivité *de* et *dans* la langue japonaise, ainsi que sur la notion même de subjectivité.

1. Norme : ANSI Z39.11-1972.

I

CONCEPTS ET NOTIONS

La notion de subjectivité en linguistique du point de vue de la langue japonaise

Jean Bazantay, Yayoi Nakamura-Delloye¹

INTRODUCTION

Après une publication phare de Benveniste (1958), la réflexion sur la subjectivité dans le langage connut un essor avec le développement de la pragmatique et de la linguistique cognitive qui s'intéressent au fonctionnement du langage dans ses rapports avec celui qui le produit. Dans ce sillage, l'article de Lyons (1982) constitue la seconde contribution majeure de linguistique générale consacrée à la subjectivité.

Toutefois, ce concept n'a pas toujours la même valeur dans les travaux des différents linguistes. Malgré leurs divergences, existe-t-il tout de même un fondement commun à cette notion de subjectivité, partagé par les linguistes ? Comment l'ont-ils appréhendée ? Quels éléments de langues ont-ils traités dans l'analyse linguistique de la subjectivité ?

Après avoir éclairci l'objet de la subjectivité en linguistique, nous ferons un tour d'horizon de la manière dont cette notion est abordée dans les théories du langage en linguistique française, anglo-saxonne et japonaise . On se penchera ensuite plus

1. Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est, CNRS, UMR 8043, Institut national des langues et civilisations orientales ; jean.bazantay@inalco.fr ; yayoi.nakamura@inalco.fr

particulièrement sur les moyens et les espaces de l'expression du sujet offerts par la langue japonaise avant de conclure sur d'autres pistes et considérations épistémologiques liées à cette notion.

I. DÉFINITION(S) ET TERMINOLOGIE

A. Premiers repérages

Le *Dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage* (DLSL : 452) définit la subjectivité comme suit :

« On appelle *subjectivité*, la présence du sujet parlant dans son discours ; ainsi la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs². »

Si le concept de subjectivité peut a priori paraître complexe, cette définition concise donne une explication claire de son objet en linguistique : l'étude de la subjectivité³ en linguistique consiste à observer les traces linguistiques de la présence du sujet parlant dans le discours.

Les références aux notions de sujet parlant et de discours – qu'il faut entendre comme le langage mis en action par ce sujet parlant – mettent la notion d'énonciation au cœur de la question mais, avant d'y revenir plus en détails, qu'est-ce au juste que le sujet parlant et en quoi se distingue-t-il du sujet grammatical ?

B. Sujet parlant et sujet grammatical

Si la définition courante du sujet parlant est celle d'un être humain capable de langage et possédant une compétence

2. Les embrayeurs sont une classe de mots dont le sens varie avec la situation d'énonciation ; ces mots qui n'ont pas de référence propre dans la langue, ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans le discours.

3. En japonais, cette notion est généralement traduite par le mot *shukansei* (主観性) signifiant littéralement « caractère de ce qui est du point de vue du sujet (*shu* 主) ».

linguistique qui est la grammaire de sa langue (DLSL : 457), il faut ici comprendre le sujet parlant comme la personne engagée et prenant en charge l'acte d'énonciation. Pour illustrer ce point, examinons la phrase française ci-dessous et son équivalent⁴ japonais.

(1) Il pleut.

(2) *Ame ga futte iru.*

En (1), le sujet grammatical du verbe impersonnel *pleuvoir* est le pronom *il* et en (2) le sujet du verbe *furu* (« tomber du ciel ») à la forme durative *futte iru* est *ame* (« la pluie »). Toutefois, ces énoncés sont produits par un locuteur qui les assume (il s'agit dans les deux cas d'assertions dans lesquelles il affirme quelque chose dont il est certain). C'est cette personne que nous nommons sujet parlant.

C. Traces du sujet parlant comme subjectivité dans la langue

Penchons-nous maintenant sur les énoncés suivants :

(3) Il va sans doute pleuvoir demain.

(4) *Ashita ame ga furu darō.*

En (3), le sujet parlant fait preuve de prudence dans ses propos en utilisant la locution adverbiale *sans doute* et, dans l'énoncé japonais, cette prudence est exprimée par le marqueur *darō* qui signale une probabilité ou une conjecture et non une assertion catégorique. On notera également la présence des embrayeurs *demain* et *ashita* qui ne prennent de sens qu'en fonction de la situation d'énonciation.

Ce sont ces mots comme *sans doute*, *darō*, *demain*, *ashita* que l'on peut considérer comme les traces du sujet parlant dans l'énoncé. Elles sont ici nettement visibles mais, de la même manière, on peut considérer que les formes assertives

4. Nous insistons sur ce point. (2) n'est pas la traduction de (1) mais l'énoncé que produirait naturellement un locuteur japonais dans la même situation.

des énoncés (1) et (2) sont également des expressions du sujet parlant dans l'énoncé.

II. NIVEAU DES THÉORIES DU LANGAGE

A. En linguistique française

Bally (1932) est l'un des premiers linguistes à s'être intéressé à la dimension expressive ou affective des faits de langue et à avoir tenté de les systématiser en une linguistique de la parole. Cette démarche l'a amené à distinguer formellement dans le discours les éléments relevant spécifiquement du procès (*dictum*) de ceux liés à l'intervention (jugement, expressivité) du sujet parlant qualifiés de modalités ou *modus*. On notera toutefois que, comme dans les exemples (1) ou (2), le *modus* peut être implicite. Dans cette conception, la subjectivité est envisagée comme l'expression du sujet sur le procès⁵.

Dans son célèbre article intitulé « De la subjectivité dans le langage », Benveniste (1958) ouvre la voie à une réflexion philosophique et linguistique sur l'essence même de la notion de subjectivité et ses relations avec le langage. Benveniste commence par réfuter la conception courante consistant à considérer le langage comme un instrument de communication au titre que, contrairement à une pioche ou une flèche, le langage n'est pas fabriqué par l'homme mais est « dans la nature » même de l'être humain. C'est la parole qui réalise cette fonction de communication, mais pour cela « il faut qu'elle y soit habilitée par le langage dont elle est l'actualisation ». Et de poursuivre : « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* » et la subjectivité⁶ (ou plus exactement le processus de subjectivation)

5. Cette séparation de la phrase en deux parties a été critiquée par Ducrot (1993) qui a observé que le *dictum* pouvait également comporter des évaluations subjectives.

6. La subjectivité se définit comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience.

est la « capacité du locuteur à se poser comme sujet », résumée dans la phrase « Est “ego” qui dit “ego” ».

L'incarnation par un sujet de sa subjectivité se réalise dans l'exercice de la langue qu'il s'approprie en se désignant par « je ». Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. Benveniste poursuit en énumérant différents supports de l'expression de cette subjectivité (pronoms, indicateurs de la *deixis*, démonstratifs, adverbess, adjectifs, etc.). Il s'ensuit une réflexion sur le fonctionnement particulier de certains verbes à la première personne, annonciatrice de la théorie des actes de langage développée par Austin (1962).

L'acte de communication modélisé par Jakobson (1960) est l'instance privilégiée de l'expression de la subjectivité des participants (émetteur et récepteur) à celui-ci. Parmi les six fonctions du langage identifiées par Jakobson, la fonction expressive par laquelle le sujet-locuteur exprime des sentiments, émotions ou opinions, ou la fonction conative qui lui permet d'interagir sur l'interlocuteur, sont en lien direct avec la subjectivité entendue comme expression des sentiments ou intentions d'un sujet. Mais le récepteur est également un sujet actif de l'acte de communication dans le sens où il doit le comprendre et l'interpréter avec sa propre subjectivité.

La pragmatique a offert un cadre théorique pour comprendre comment le langage fonctionne dans la pratique de la communication, en mettant l'accent sur le contexte, les actes de langage, la politesse et d'autres aspects qui sont essentiels pour une interaction verbale réussie. Elle a notamment mis en lumière que le sens d'un énoncé pouvait aller au-delà de la simple information transmise et dépendre du contexte d'énonciation, et donc de la situation du sujet qui le produit. Pour dire les choses autrement, un même énoncé peut prendre des significations différentes ou implicites en fonction du contexte d'énonciation. Celui-ci peut d'ailleurs inclure des éléments tels que les croyances, les intentions et les émotions des locuteurs. C'est par exemple le cas des actes de langage indirects souvent utilisés

pour exprimer des demandes, des suggestions, des conseils, des invitations, etc., de manière polie ou moins directe. La subjectivité s'exprime dans la formulation du message (codage) par le locuteur et son interprétation (décodage) par l'allocutaire. L'intersubjectivité est le lieu de rencontre entre ces deux subjectivités dans laquelle se construit un sens partagé par des co-références. La pragmatique a aussi éclairé le fonctionnement des embrayeurs et le mécanisme des implicatures (Grice, 1975).

Dans *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage* (1980), Kerbrat-Orecchioni dresse l'inventaire des différents paramètres du cadre de l'énonciation, qu'elle pose comme le lieu d'inscription de la subjectivité. Comme le notent Badir et al. (2012), elle postule ainsi une antériorité de la subjectivité par rapport au langage dans lequel le sujet parlant laisserait des traces.

Sa démarche consiste ensuite à faire l'inventaire des unités linguistiques de tout niveau qui fonctionnent dans le discours comme indices de l'un ou l'autre des paramètres du schéma énonciatif, et qui, à ce titre, sont porteuses d'un trait sémantique spécifique appelé « énonciatème ». Au chapitre 2 (*Ibid.*), elle inventorie plus spécifiquement les unités porteuses de ce qu'elle appelle un « subjectivème », c'est-à-dire un trait subjectif marquant l'inscription et les modalités d'existence du locuteur-scripteur dans son discours (déictiques, termes relationnels, anaphoriques et cataphoriques).

L'originalité et l'apport de Kerbrat-Orecchioni est d'étendre la réflexion au lexique. Aux lexèmes objectifs, dont la classe dénotative est relativement stable et délimitée en langue (par exemple, les adjectifs de couleur), elle oppose les lexèmes comportant des subjectivèmes particuliers, associés à des échelles de valeurs propres à chaque locuteur. Par exemple, parmi les adjectifs, elle identifie les « affectifs » (« poignant », « drôle », etc.), les « évaluatifs » comportant des traits « axiologiques » ou non (« beau », « bien », « frais », « cher », « petit », etc.) ou « modalisateurs » (« probable », etc.) qui impliquent en général la référence à une norme subjective dans le sens où elle est interne au sujet d'énonciation et relative à ses systèmes d'évaluation. Ses observations l'amènent à conclure que l'axe

d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel. Non seulement y a-t-il des adjectifs plus ou moins objectifs ou subjectifs, mais un même adjectif peut aussi être employé de manière plus ou moins objective ou subjective suivant la situation. Elle propose alors d'évaluer ce continuum en termes de « taux de subjectivité » qu'elle applique à titre d'exemples à différents types de textes.

B. La subjectivité dans le monde anglo-saxon

La recherche sur la subjectivité dans le monde anglo-saxon démarre véritablement avec Lyons (1982 : 102), qui a défini la notion de subjectivité comme suit :

« The term subjectivity refers to the way in which natural languages, in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of himself and his own attitudes and beliefs. »

Langacker et Traugott sont les figures principales des travaux linguistiques contemporains sur la subjectivité.

Fondateur de la grammaire cognitive, Langacker accorde une place centrale au sujet en tant que conceptualisateur dans l'analyse linguistique. Pour lui, le sens ne correspond pas à une réalité mais reflète l'interprétation (« construal » en anglais) d'une situation par le sujet cognitif (Langacker, 1985).

« Meaning is not determined in any direct way by objective reality – instead it is a matter of how we construe or structure a situation in our cognitive representation of it. »

L'idée d'échelle de subjectivité que nous avons vue dans les travaux de Kerbrat-Orecchioni se retrouve également chez Langacker (1985), mais sous une forme assez différente de cette première. Il s'intéresse au fait qu'une même entité réelle peut être traitée et exprimée avec divers niveaux de subjectivité. Il illustre cette idée avec les exemples (5). Selon lui, un pronom comme dans (5b) représente le locuteur plus subjectivement qu'un syntagme descriptif comme dans (5a), et un

pronom est moins subjectif que le pronom zéro, c'est-à-dire la non-réalisation formelle en surface, comme dans (5c).

- (5) a. *The person uttering this sentence doesn't really know.*
 b. *I don't really know.*
 c. *Don't really know.*

Selon Langacker (2006), dire qu'une expression donnée est plus ou moins subjective n'a pas de sens, car cette notion est fondée chez lui sur la manière dont le locuteur traite un élément dans une situation donnée.

La subjectivité est également au cœur de la réflexion de la linguiste Elizabeth C. Traugott (1995 ; 2003), à travers la notion de *subjectification* définie comme le processus diachronique de sémantisation d'une valeur subjective marquant l'évolution d'un mot ou d'une expression, initialement neutre ou objectif, vers des valeurs expressives. Cette notion est intimement liée aux travaux sur les grammaticalisations, réenvisagées plus récemment dans le cadre plus large de la constructionnalisation. Elle s'intéresse à la manière dont la subjectivité humaine marque son empreinte au langage.

Pour Traugott (1995), ces changements linguistiques se produisent dans le contexte ambiant de l'intersubjectivité, qu'elle définit sur le modèle de la subjectivité de Lyons comme « la manière dont les langues naturelles, dans leur structure et leur mode de fonctionnement normal, permettent au locuteur d'exprimer sa connaissance des attitudes et des croyances de l'allocutaire, et plus particulièrement de sa "face" ou de son "image de lui-même"⁷ ». L'intérêt principal de cette définition réside dans les marqueurs et expressions linguistiques qui indexent la subjectivité et l'intersubjectivité, ainsi que dans les mécanismes par lesquels ils se développent. Traugott examine notamment comment certaines significations sont « recrutées » par un locuteur pour encoder et réguler ses attitudes et

7. « Intersubjectivity in my view refers to the way in which natural languages, in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of his or her awareness of the addressee's attitudes and beliefs, most especially their "face" or "self-image". »

croyances, ainsi que le développement de polysémies codées qui en découlent.

C. La subjectivité en linguistique japonaise

1. Expressions subjectives en linguistique japonaise

En linguistique japonaise, les premières réflexions sur les expressions subjectives furent menées assez tôt par différents linguistes, notamment Yamada (1908) et Matsushita (1928).

Yamada (1908 : 178) appelle noms formels subjectifs (*shukanteki keishiki taigen* 主観的形式體言) les mots couramment appelés pronoms tels que *ware* (« moi »), *nanji* (« toi »), *koko* (« ici »), en considérant qu'« ils permettent de catégoriser un objet et d'y référer selon la subjectivité du locuteur ». Matsushita (1928) distingue les mots conceptuels (*gainenshi* 概念詞), exprimant des concepts, des mots subjectifs (*shukanshi* 主観詞), comme les interjections telles que *aa* (« ah ! ») ou *oya* (« tiens ! »), qui expriment la pensée du locuteur d'une manière subjective (Furuta, 1976).

Mais c'est avec Tokieda que la notion de subjectivité prend une place centrale dans une théorie linguistique. Tokieda (1941) considère le langage « comme le processus même par lequel un sujet parlant exprime le contenu de son activité psychique ou comprend le contenu de l'activité psychique exprimée par un autre sujet » (Garnier, 1982). Selon ce principe, Tokieda divise les mots en deux classes : *shi* (詞), mots conceptuels, qui désignent tout ce qui appartient au monde de l'objet qui s'oppose au sujet ; *ji* (辭), qui expriment directement ce qui appartient à la subjectivité du sujet parlant, comme un jugement, une sensation ou un désir. La classe des mots subjectifs *ji* ainsi définie contient tous les types de particules (*joshi*), les auxiliaires (*jodōshi*) et les mots de liaisons (*setsuzokushi*).

Cette division qui oppose les mots subjectifs et les mots non subjectifs est critiquée par un certain nombre de linguistes, tels qu'Ono Susumu (1950) qui considère que les verbes et les adjectifs, mots non subjectifs pour Tokieda, expriment à la fois un concept objectif et une valeur subjective.

Kindaichi (1953) va dans le sens de Tokieda en ne reconnaissant aucune subjectivité dans les verbes et les adjectifs, sauf dans leur forme impérative. En revanche, il se distingue de celui-ci sur l'analyse des auxiliaires en ne considérant comme subjectifs que les auxiliaires invariables tels que *yō* (intention), *darō* (supposition), *mai* (négation) ; les auxiliaires variables tels que *ta* (accompli), *nai* (négation), *rashii* (ouï-dire) étant considérés comme objectifs.

2. Modalité subjective et structure en strates successives

Convaincu de l'inadaptation au japonais de la définition de la phrase par une composition sujet-prédicat, Yamada (1936) considère qu'une phrase est constituée d'une pensée composée de différentes idées assemblées par l'« effet d'unification ». Cet effet provoqué par le mot prédicatif est appelé *chinjutsu*, terme spécifique à la linguistique japonaise traduit en français par « capacité phrasogénératrice » (Garnier, 1982). Watanabe (1971) clarifie cette notion en séparant fonction d'unification et capacité finalisante *chinjutsu*. Ainsi, selon lui, la constitution de la phrase est terminée lorsque la fonction phrasogénératrice, *chinjutsu*, opère sur la matière, dite contenu propositionnel (*jojutsu naiyō*), qui représente une pensée unifiée.

La notion de *chinjutsu* de Yamada, conjuguée avec l'opposition entre les mots subjectifs et non-subjectifs de Tokieda, conduisit les linguistes japonais à distinguer, tout comme Bally, le contenu propositionnel et les éléments de modalité, expressions de la subjectivité du sujet parlant, donnant ainsi naissance aux théories de la modalité.

Haga (1954) distingue les éléments de modalité en deux classes : éléments représentant les attitudes du locuteur sur le contenu (conjecture, etc.) ; éléments visant à produire directement un effet sur l'interlocuteur (ordre, invitation, etc.). Le premier type appelé « *modus* orienté vers le contenu » correspond à la modalité subjective en linguistique française, et le second, « *modus* orienté vers l'interlocuteur », à la modalité intersubjective. Cette distinction est reprise par beaucoup de linguistes tels que Kitahara (1976) ou Sakakura (1979). Elle les

a amenés à formuler l'hypothèse selon laquelle, dans la phrase japonaise, le *dictum* constitue le centre, le *modus* l'enrobant en se situant à sa périphérie.

(<i>kare wa</i> (lui (thème) 彼は	<i>dōyara</i> visiblement どうやら	<i>ikkō ni</i> pas du tout 一向に	<i>benkyō shi</i> travailler 勉強し	<i>nai</i> [négation] ない	<i>rashii</i> il paraît que らしい	<i>desu</i> (forme polie) です
--	--------------------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------

Figure 1.1. Analyse de Sakakura (1979) pour la phrase :
« Il paraît qu'il ne travaille pas du tout »

La vision d'une structure de la phrase japonaise en strates successives s'est alors développé. Selon cette théorie, le noyau est constitué d'un contenu propositionnel autour duquel est formée une première strate comportant la modalité subjective, puis une strate supérieure constituée de la modalité intersubjective.

Hayashi (1960) distingue quatre niveaux d'éléments dans cette structure en strates successives : 1/ niveau de description ; 2/ niveau de jugement (assertion/négation, possibilité/impossibilité, temps, conjecture, interrogation, etc.) ; 3/ niveau d'expression (admiration, espoir, souhait, inquiétude, volonté, décision, etc.) ; 4/ niveau de communication (transmission simple, ordre, exigence, demande, question, etc.). Minami (1974 ; 1982 [1977] ; 1993) définit également quatre niveaux, de A à D (cf. figure 1.2). Ses travaux constituent une théorie linguistique représentant l'aboutissement de cet ensemble de recherches sur la structure en strates successives de la phrase japonaise.

3. Travaux contemporains en linguistique japonaise

Aujourd'hui, certains linguistes japonais réfutent la notion de subjectivité du fait de son sens trop vague et de son absence de définition grammaticale précise (Okimori et al., 2019), tandis que d'autres s'y intéressent, notamment sous l'influence des travaux anglo-saxons comme ceux de Traugott et Langacker. On peut citer trois ouvrages collectifs s'intéressant à la subjectivité

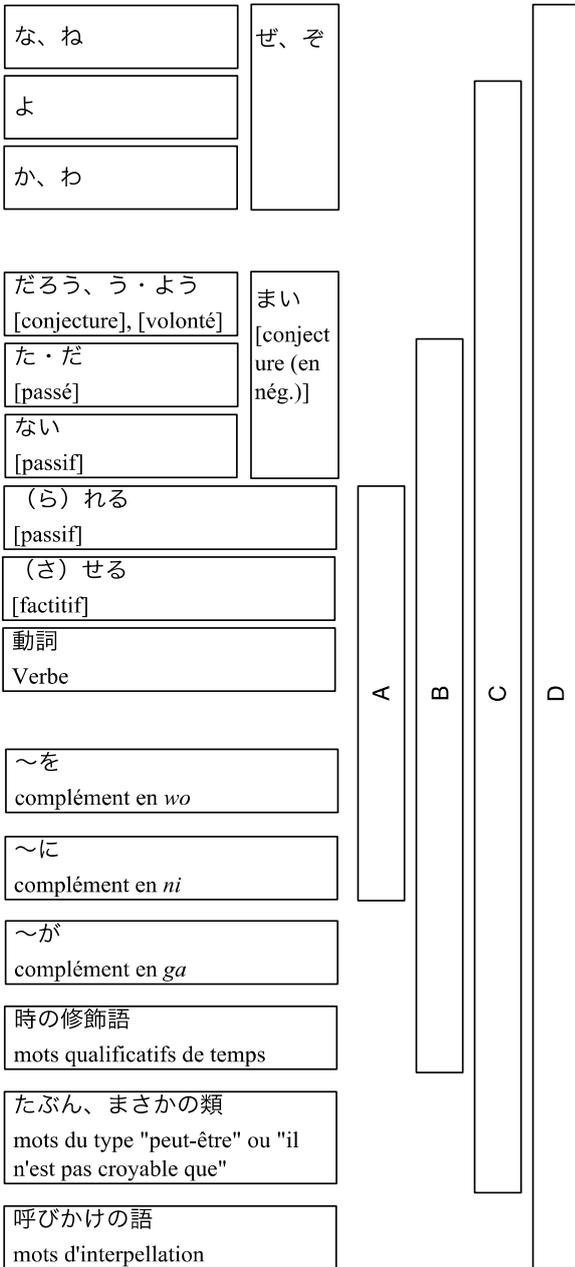


Figure 1.2. Structure en strates successives selon Minami (1974 ; 1993)

dans le langage et présentant un panorama des avancées sur le sujet au moment de leur parution, tous publiés sous la direction de Sawada Harumi. Le premier (Sawada, 1993) rassemble les études contrastives anglais-japonais sur les auxiliaires ; le deuxième (Sawada, 2011) contient des études linguistiques sur des sujets divers et dans des cadres théoriques différents, ainsi qu'une étude d'un point de vue philosophique ; le troisième (Sawada, Nitta et Yamanashi, 2019) comporte trente chapitres également sur des thématiques diverses, analysant non seulement le japonais ou l'anglais mais aussi d'autres langues telles que le chinois, le coréen, l'espagnol, l'allemand et le suédois.

III. NIVEAU DE L'OBSERVATION DES FAITS DE LANGUE EN JAPONAIS

A. Catégories grammaticales et localisation des marqueurs de subjectivité dans la phrase

Les phrases impératives et exclamatives constituent des énoncés comportant un élément de modalité subjective, marquant un ordre ou une émotion, actes souvent considérés comme fortement subjectifs. Mais les marques de subjectivité contenues dans un énoncé ne se limitent pas aux éléments de phrase relevant de la modalité subjective définis par Bally ou par les linguistes japonais dans les travaux sur la structure en strates successives. Tout en considérant que la langue est le fondement même de la subjectivité humaine, Benveniste (1966) souligne que cette nature du langage provient du fait qu'il contient les formes langagières appropriées à l'expression de la subjectivité. Benveniste considère ainsi comme points d'appui pour la « mise au jour de la subjectivité dans le langage » les pronoms personnels (cf. chapitre 9) et surtout les unités telles que « les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repère » (cf. chapitre 5).

Dans le cas du japonais, les verbes auxiliaires bénéfactifs tels que *kureru* (« (me) donner ») et les verbes auxiliaires de

déplacement tels que *kuru* (« venir (vers moi) ») font partie des expressions déictiques qui relèvent de la classe des unités subjectives. Il existe également des mots prédicatifs exprimant un sentiment ou une sensation, dits prédicats subjectifs (*shukansei jutsugo* 主観性述語 (Masuoka, 1997)), notamment les adjectifs de sentiment (*kanjō keiyōshi* 感情形容詞, (Teramura, 1982 ; Yamaoka, 2000)). La notion de voix et le concept de point de vue sont également en rapport étroit avec la subjectivité du sujet parlant (cf. chapitre 2 et chapitre 8).

Enfin, les expressions de déférence (Okimori et al., 2019) exprimant le respect du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur ou du participant du procès exprimé par le prédicat, sont également des traces de la subjectivité et de l'intersubjectivité du sujet parlant.

B. La notion d'intersubjectivité

Dans son article sur la subjectivité dans le langage, Benveniste (1958) mentionne également la notion d'intersubjectivité.

« Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours, qui est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité, qui seule rend possible la communication langagière. »

Quelles sont alors les manifestations de l'intersubjectivité dans les langues ? Les unités les plus typiques de l'intersubjectivité sont les expressions interrogatives : elles composent un dialogue qui est la manifestation linguistique d'une communication intersubjective. En japonais, y sont ajoutées les expressions de déférence telles que les suffixes verbaux (ex. 6) et la forme de la copule (ex. 7) ainsi que l'ensemble des expressions de prise en compte de l'autre (« *hairyo hyōgen* ») qui marquent le respect du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur (cf. chapitre 4).

(6) [Je me] lève tous les matins à 6 h.

a. *Maiasa roku-ji ni okiru.* (forme neutre)

b. *Maiasa roku-ji ni oki-masu.* (forme polie)

(7) Ceci est un livre.

a. *Kore wa hon da.* (forme neutre)

b. *Kore wa hon desu.* (forme polie)

Les particules finales sont également des marques d'intersubjectivité. Elles permettent de transformer l'énoncé de la description d'un fait en un acte de communication. La particule *ne*, par exemple, est employée quand le locuteur suppose que l'interlocuteur connaît déjà l'information en question (Masuoka et Takubo, 2022). Lorsqu'il pense que la connaissance est partagée, cette particule prend une valeur de demande d'approbation. Si le locuteur est incertain de sa propre connaissance, elle prend plutôt une valeur de demande de confirmation. Dans l'exemple 8, la particule finale *ne* sert à marquer une demande d'approbation.

(8) *Ii tenki desu ne.*

Il fait beau, vous ne trouvez pas ?

L'utilisation de tournures dites explicatives caractérisées par des formes finales en *no da* dans des interactions dénote également une recherche de la compréhension et donc l'expression d'une forme d'intersubjectivité.

OUVERTURE

La focalisation paradigmatique, appelée *toritate* en linguistique japonaise et réalisée par les particules adverbiales, exprime parfois une évaluation subjective du locuteur sur une entité ou un fait. Par exemple, la particule d'exemplification *nado* peut produire un sens dépréciatif comme le montre l'exemple 9, ou *mo* l'expression de la surprise en relation avec un degré (10).

(9) *Manga nado yoma-nai.*

Je ne lis pas quelque chose (de stupide) comme des mangas.

(10) *E, jū ni jikan mo neta n desu ka.*